

Le recensement de la population se déroulera dans notre commune du **20 janvier au 19 février 2022**.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...**et vous pouvez y répondre par internet !**

**Le recensement, c'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain :**

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles ...) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**Le recensement, c'est encore plus simple sur internet :**

Après avoir effectué préalablement une tournée de reconnaissance, un agent recenseur, muni d'une carte officielle, vous remettra des codes pour que vous puissiez répondre sur internet.

Ci-dessous les 3 agents recenseurs recrutés par la mairie :



*Catherine BEAUREPERE*



*Wulfran AVOT*



*Anne-Marie POUPLET*

**Le recensement, c'est sûr, vos données sont protégées :**

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)